

CONDITIONS GENERALE DE LOCATION ET INSTRUCTIONS DE SEJOUR

1. Réservation

La réservation fait l'objet d'un contrat signé par les deux parties.

Il n'est pas possible, pour des raisons de normes ECA, de loger plus de 9 personnes en situation de handicap et 13 personnes au total. Le locataire s'engage à faire respecter cette clause.

2. Changements ou résiliation du contrat

Toute annulation d'une réservation effective entraîne le paiement des frais de dossier (Fr. 50.-) ainsi qu'un dédommagement au bailleur.

Les frais d'annulation sont calculés sur le coût total du séjour ou sur le nombre de personnes désistées.

- Jusqu'à 4 mois : 30% de l'hébergement
- Jusqu'à 2 mois : 60% de l'hébergement
- Jusqu'à 3 mois : 100% de l'hébergement

3. Remise des locaux

Une reconnaissance des lieux et leur état est faite en commun avec le responsable de la location au début et à la fin de la location avec le concierge de l'Association Cerebral Vaud, selon un horaire fixé d'entente entre les deux parties.

4. Matériel

L'Association Cerebral Vaud met à disposition du locataire le mobilier, la vaisselle, la literie complète et tout l'équipement nécessaire tels que TV, wifi, moyens auxiliaires (cigogne, lit-douche), four à bois et petites fournitures (papier toilette, savon, essuie-mains). Une machine à laver le linge avec produit et un séchoir sont également à disposition selon tarif en vigueur.

Le montant de la location couvre les frais d'électricité, de chauffage et d'eau, pour autant qu'il s'agisse d'un usage courant.

5. Extérieur

La terrasse est mise à disposition du locataire, avec son mobilier.

Des places de parc pour minibus et voitures sont également à disposition devant l'auberge.

6. Respect

Il est interdit de fumer dans les locaux.

Il est interdit d'allumer des bougies.

7. Départ

Lors du départ, l'Association Cerebral Vaud demande au locataire d'ôter les draps-housses, fourres de duvets et taies et de les déposer à la buanderie.

Le locataire est prié de remettre des lieux ainsi que l'extérieur en état et d'emporter toute nourriture restante, de vider le frigo, les cendriers et les diverses poubelles, de balayer les sols, de ranger et nettoyer la cuisine. Le nettoyage final est assuré par le bailleur au tarif de Fr. 250.-.

A la fin du séjour, le locataire se doit d'informer le bailleur en cas de personnes en sus non mentionnées sur le contrat tant pour les nuitées que pour les repas.

La vaisselle cassée ou manquante, les dégâts aux sols, aux murs, aux WC et tous autres dégâts sont à annoncer au bailleur.

Le locataire remet la clé au concierge de l'Association Cerebral Vaud qui effectue une visite de contrôle.

8. Casses et oublis

Les frais engendrés par la réparation ou le remplacement du matériel sont à la charge du locataire et seront facturés au prix coûtant.

Le locataire recevra une clé qu'il restituera sitôt la location échue. En cas de perte, une indemnité de Fr. 100.- sera perçue pour couvrir les frais de remplacement des cylindres.

Le locataire est chargé de récupérer les affaires oubliées ou de s'acquitter des frais d'envois y-relatifs.

9. Assurances

Le locataire doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels pouvant survenir durant le séjour.

L'assurance accident est du ressort du locataire. La responsabilité du bailleur ne peut être engagée dans ces deux dommages.

L'Association Cerebral Vaud n'est pas responsable de l'irrégularité des services d'eau, d'éclairage, etc. et décline toute responsabilité pour défaut de jouissance ne provenant pas de sa faute.

10. Conditions particulières

Le locataire qui engage sa signature sur le présent contrat est responsable de tout le reste du groupe et de tous les dommages ou préjudices causés.

Le bailleur se réserve le droit de visiter les lieux en tout temps et de résilier les contrats des locataires qui ne se conformeraient pas au règlement d'utilisation.

En cas de litige, le for juridique se trouve au domicile du propriétaire du bâtiment c'est-à-dire à Montpreveyres.

Pour tout problème survenant lors du séjour, téléphoner au concierge

M. Gérard Mignet au 079 378 88 35